

# Saint-Benoît

## Au Fil du Temps

### Manifestations

N° 63

#### Feux de la Saint-Jean au Hameau du Port, Samedi 25 juin 2011

Le Comité des Fêtes organise, avec la participation des «Amis du Port», ses 10<sup>èmes</sup> Feux de la Saint-Jean le Samedi 25 juin prochain. Un orchestre de variétés française, les «Mélodie Blues», animera cette soirée champêtre, ainsi qu'une traditionnelle troupe de sonneurs et leurs trompes de chasse.

Le repas typique vous sera servi comme tous les ans, à partir de 19h30. Après le repas, les sonneurs vous emmèneront jusqu'au bûcher érigé au bord de l'eau autour duquel ils interpréteront quelques morceaux de leur choix. C'est sur la piste de danse que l'orchestre «Mélodie Blues» sera chargé ensuite de mettre le feu afin de finir une soirée que nous souhaitons conviviale et chaleureuse.

Nous vous informons par ailleurs qu'à partir de cette année les inscriptions ne pourront plus se faire auprès de l'Office du Tourisme. Vous trouverez donc, à la Mairie, des bulletins d'inscriptions et des enveloppes dans lesquelles vous pourrez glisser votre règlement.

Participation inchangée : Adultes -18,00 €, Enfants -10,00 €

### Éditorial

Chers concitoyens,

C'est traditionnel, au mois de juin, nous vous présentons les budgets de la commune. Cette année encore, la Municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le taux des diverses taxes.

Pour votre information, ces taux sont inchangés depuis 1981, ce qui situe la commune dans la moyenne basse des taux du département. Les dépenses de fonctionnement augmentant au fil des années ainsi que les transferts de charge de l'État vers les collectivités locales, il devient de plus en plus difficile d'investir. Nous devons prendre en compte ces données dans notre politique d'investissement pour les années à venir.

Juin, c'est aussi le début de la saison estivale et les congés annuels qui approchent. Je voudrais souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de très bonnes vacances.

Cordialement

Le Maire,  
Gilbert Coutellier



### Fête Nationale

#### Mercredi 13 juillet 2011

- 19 h 30 : Apéritif-concert.
- 20 h 00 : Repas champêtre, Place du Martroi-Charles de Gaulle.
- 22h 15 : Retraite aux Flambeaux.
- 22h45 : Feu d'artifice au bord de la Loire.
- 23h 15 : Bal populaire.

*Réservations chez les commerçants et à la mairie.*

#### Jeudi 14 juillet 2011

- 9 h 00 : Concours de pêche pour les enfants à l'étang communal.
- 16 h 30 : Défilé en ville et cérémonie au Monument aux Morts.
- 17 h 30 : Concert avec Valphonie dans la cour de la Mairie.

#### Menu

Taboulé

Saucisse de Toulouse aux herbes

Fromage

Douceur du verger

Prix des repas : 13 € pour les adultes  
7,50 € pour les enfants de moins de 12 ans.

#### AVIS FERMETURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Du 14 juillet au 15 août, le secrétariat de mairie sera fermé tous les après-midi. Un répondeur téléphonique sera disponible en cas d'urgence.

## infos pratiques

### PLANNING DU BALAYAGE DES RUES

Pour information, voici les prochains passages en centre-ville de la balayeuse pour le curage mécanique des caniveaux :

- VENDREDI 24 JUIN 2011.
- VENDREDI 15 JUILLET 2011.
- VENDREDI 5 AOÛT 2011.
- VENDREDI 26 AOÛT 2011.
- VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2011.

### ATTENTION: RAPPEL

La veille au soir des dates indiquées ci-dessus, veuillez stationner votre véhicule à un emplacement non gênant pour le passage de la balayeuse.

Merci de votre compréhension et de votre bon sens civique.

Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Gilles BURGEVIN.

### RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DU LOIRET

Communiqué de la Préfecture du Loiret  
du 19 mai 2011

Vu le déficit pluviométrique confirmé dans notre département, le Préfet du Loiret a adopté des mesures de restrictions qui s'appliquent 7 jours sur 7 pour les prélèvements en cours d'eau soit :

- L'arrosage des massifs floraux, des jardins potagers, des pelouses et espaces verts sont interdits de 8h à 20h.
- Le lavage des véhicules, sauf dans les stations professionnelles équipées d'un système de recyclage.
- Le remplissage des plans d'eau.

- Les prélèvements autorisés en rivière pour l'irrigation agricole doivent être réduits conformément au calendrier indiqué dans l'arrêté d'autorisation dont dispose chaque irrigant.

Des mesures complémentaires et adaptées à la situation pourront être rapidement définies après concertation. Elles se substitueront aux présentes mesures.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site de la Préfecture à l'adresse suivante :  
<http://www.loiret.pref.gouv.fr>.

### Bienvenue à ...

#### BC SOUDURE

53, route de Bray-en-Val  
Tél : 07 60 72 35 01  
Mécano Soudure Serrurerie  
BC.SOUDURES@GMAIL.COM

Gîte de Charme - 49-51 Le Port  
[www.lamaisondupecheurdeloire.com](http://www.lamaisondupecheurdeloire.com)  
Tél. : 02 38 31 03 03 - 06 62 38 41 71

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Nous vous rappelons que l'entreprise ROLLION procède cette année au relevé des compteurs d'eau de juin à août 2011.

Les compteurs devront être bien dégagés afin de faciliter la lecture des index.

L'entreprise ROLLION réalise en parallèle le changement des compteurs pour la tournée 2, en vue de généraliser la mise en place de la relève radio des index.



Merci de réserver le meilleur accueil aux intervenants.

### FAMILLES RURALES

L'accueil de loisirs de Saint-Benoît-sur-Loire est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans du 4 au 29 juillet 2011

Au programme :

► Semaine 1 : « *L'eau et la musique* » avec une sortie à la Piscine de Dampierre-en-Burly.

► Semaine 2 : « *De la terre au ciel* » avec une sortie à la base de loisirs de Buthiers (77).

► Semaine 3 : « *On est félin pour l'autre* » avec une sortie au Parc des félins de Nesles (77).

► Semaine 4 : « *De Madrid à Rome en passant par Jargeau* » avec une sortie à Jargeau plage.

**Tarif : 90 € la semaine tout compris.**

Possibilité de s'inscrire à la journée pour une seule sortie au tarif de 18 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'accueil au 09 60 16 25 30.

Ouvert de 7h à 9h et de 16h à 19h.

### REPAS A DOMICILE

Nous vous rappelons qu'un service de repas à domicile est proposé aux habitants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour en bénéficier, il faut être âgé de 70 ans au moins ou relever d'une hospitalisation ou souffrir d'un handicap.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Saint-Benoît-sur-Loire au 02.38.35.73.28.

### CAMPING

Le camping municipal de Saint-Benoît-sur-Loire a été repris depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011 par la société RECREA dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Pour plus d'information, s'adresser au camping au 02 38 35 12 34.



« Signature du contrat de délégation de service public entre le Maire, Mr COUTELLIER et le Président de RECREA, Mr SERGENT ».

### DIAGNOSTIC GRATUIT DE VULNÉRABILITÉ

### AUX INONDATIONS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le risque inondation est réel sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Il pourrait occasionner de nombreux dégâts aux entreprises non préparées.

C'est dans ce contexte que l'Établissement Public Loire, en collaboration avec les collectivités partenaires, a initié la démarche « industrielle » de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques. Plusieurs centaines d'entrepreneurs ont déjà réalisé ce diagnostic. Pourquoi pas vous ?

Plus d'informations sur :

[www.plan-loire.fr/diagnostics-entreprises](http://www.plan-loire.fr/diagnostics-entreprises).

Établissement public Loire  
3, Avenue Claude Guillemin  
BP 6125

45061 ORLEANS cedex 2

Tél : 02 38 64 47 70 - Fax : 02 38 64 35 35

[ddre@eptb-loire.fr](mailto:ddre@eptb-loire.fr)





## infos pratiques (suite)

### MAISONS FLEURIES NOUVELLE FORMULE

Du nouveau pour l'organisation du concours des Maisons Fleuries en 2012.

Pour participer au concours 2012, les habitants de Saint-Benoît-sur-Loire devront s'inscrire en mairie. En effet, chaque année, de nombreux lauréats ne se déplacent pas pour venir chercher leur diplôme et leur prix. De plus, cela permettra de proposer des lots de valeur plus importante aux futurs lauréats. Des précisions vous seront apportées ultérieurement sur cette nouvelle organisation.



Comme chaque année, le jury communal passera entre le 1er et le 15 juillet. Nous comptons sur vous tous pour que notre petite ville soit toujours plus fleurie malgré la sécheresse. Merci d'avance.

Véronique MOTTEREAU, Adjointe.

### ATTENTION DEMARCHAGE PAR TÉLÉPHONE ET A DOMICILE

Qui n'a pas reçu à son domicile la visite d'un démarcheur (panneaux solaires, vente de matelas...)?

Ou encore des appels téléphoniques pour des meubles de cuisine ou autres ?

Il faut savoir que la mairie ne mandate jamais une entreprise dans un but commercial.

ATTENTION aux pratiques trompeuses et agressives. Sachez que même si vous n'avez pas exercé votre droit de préemption dans les sept jours, il est encore possible de faire annuler la vente pour pratique commerciale trompeuse en recourant à un avocat ou en

demandant conseil à une association de défense des consommateurs.



Pour plus d'informations : consulter le site de l'INC (Institut National de la Consommation) : <http://www.conso.net>

Pour des aides et conseils :

UFC Orléans

22 bd Rocheplatte  
45000 ORLÉANS

Tel : 02 38 53 53 00

[ufcorleans@wanadoo.fr](mailto:ufcorleans@wanadoo.fr)

### DON DU SANG

#### Besoin important!

Venez nombreux à la salle des Fêtes le vendredi 15 juillet de 16 heures à 19 heures.



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### MAIRIE ☎ 02 38 35 73 28 📠 02 38 35 77 35

Lundi : 14h30 à 17h30

Mardi et Jeudi : 8h45 à 12h - 14h30 à 17h30

Mercredi et vendredi : 8h45 à 12h

Samedi : 9h à 12h

### LA POSTE ☎ 02 38 35 20 70

46, rue Orléanaise

Lundi : 14h30 à 16h30

Du mardi au vendredi : 9h30 à 12h - 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h

### CRÉDIT AGRICOLE ☎ 02 38 35 73 37

57, rue Orléanaise

Samedi : 9h30 à 12h15

### BIBLIOTHÈQUE ☎ 02 38 35 11 25

Mercredi : 15h à 18h30

Jeudi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h

### MAISON DE RETRAITE GASTON GIRARD

2, rue Flandres Dunkerque

☎ 02 38 35 72 22

### OFFICE DE TOURISME

44, Rue Orléanaise

☎ 02 38 35 79 00

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'OR ET FORÊT

28, route des Bordes

45460 BONNÉE

☎ 02 38 35 05 58

📠 02 38 35 63 19

### TARIF EAU

Tranche unique par m<sup>3</sup> : 0,40 €

### TARIF LOCATION COMPTEURS D'EAU

Diamètre 15 : 9,35 €

Diamètre 20 : 12,45 €

Diamètre 25 : 18,70 €

Diamètre 30 : 24,90 €

Diamètre 40 : 31,15 €

Diamètre 100 : 31,15 €

Possibilité de demander l'installation d'un compteur jardin pour l'arrosage (voir imprimé de demande en mairie).

### REPAS A DOMICILE 6,82 € par repas.

### LOCATION SALLE DES FÊTES

Uniquement personnes habitant la

commune : 130 €

Caution obligatoire : 300 €

### LOCATION SALLE POLYVALENTE

Personnes habitant la commune :

1 jour : 200 € - 2 jours : 320 €

Cuisine : 90 €

Caution : 300 €

Personnes hors commune :

1 jour : 450 € - 2 jours : 700 €

Cuisine : 90 €

Caution : 600 €

### DROIT DE PLACE MARCHANDS AMBULANTS

Le mètre linéaire : 2 €

Minimum de perception : 10 €

### CONCESSION CIMETIÈRE

30 ans : 100 €

50 ans : 153 €

### COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

Une case peut contenir de 3 à 4 urnes.

15 ans : 450 €

20 ans : 600 €

30 ans : 800 €

Dispersion des cendres : 30 €

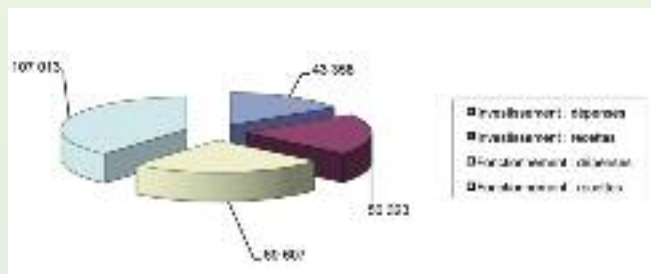
Ouverture de case : 30 €

# LES BUDGETS COMMUNAUX

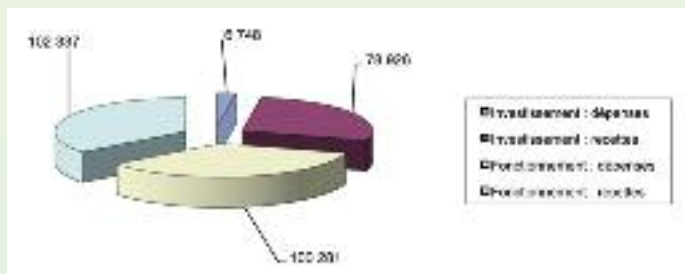
## COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

(Les chiffres contenus dans les graphiques ci-dessous sont exprimés en euros sans décimale)

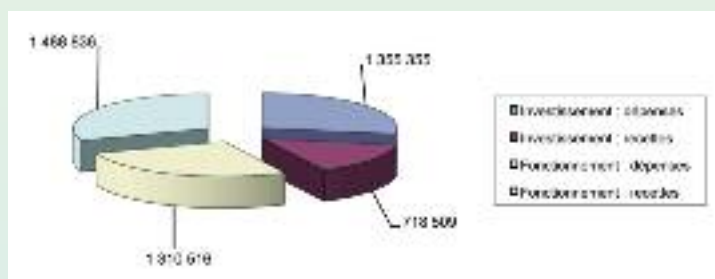
### Budget Assainissement 2010



### Budget Eau 2010



### Budget de la Commune 2010

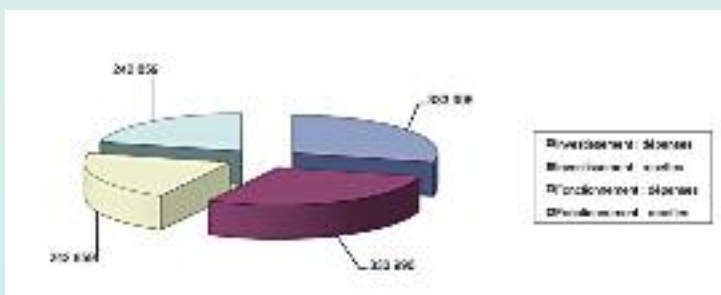


## BUDGETS PRIMITIFS 2011

### Budget Assainissement 2010

Pour 2010, le budget primitif Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

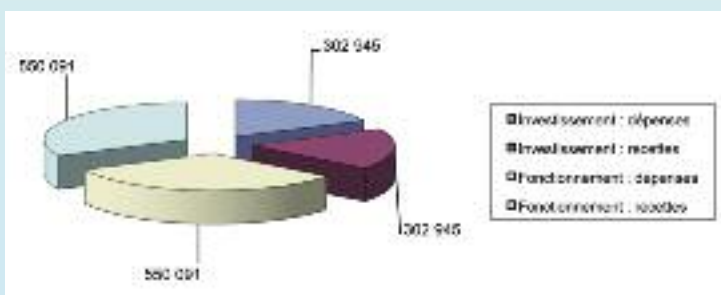
- 242 859 euros pour l'exploitation.
- 333 996 euros pour l'investissement.



### Budget Eau 2010

Pour 2010, le budget primitif Eau s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 550 091 euros pour le fonctionnement.
- 302 945 euros pour l'investissement.



### Budget de la Commune 2010

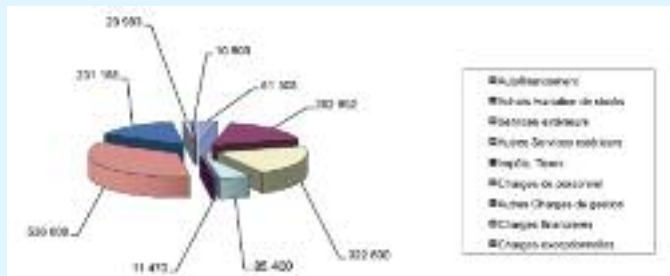
Pour 2010, le budget primitif de la Commune s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 532 681 euros pour le fonctionnement.
- 1 074 762 euros pour l'investissement.

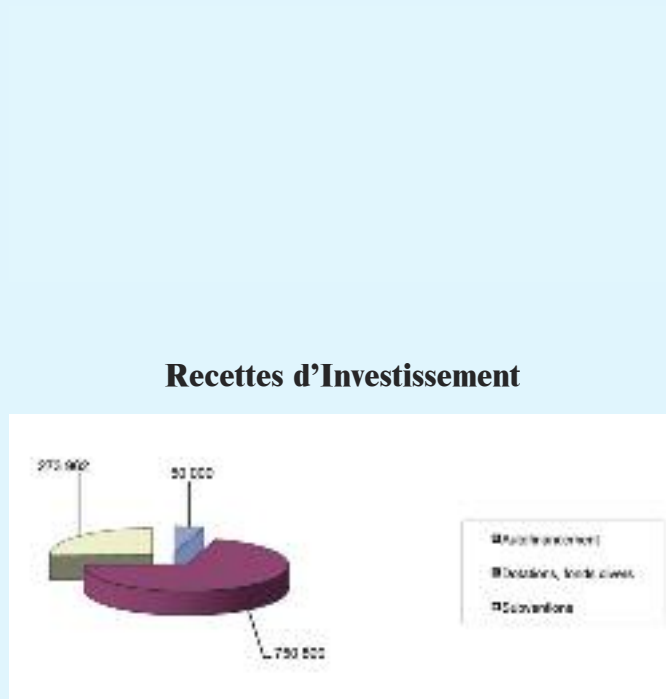
# LES BUDGETS COMMUNAUX (suite)

Les graphiques ci-dessous donnent le détail des grandes rubriques de dépenses et recettes pour la partie fonctionnement et la partie investissement du budget primitif de la Commune :

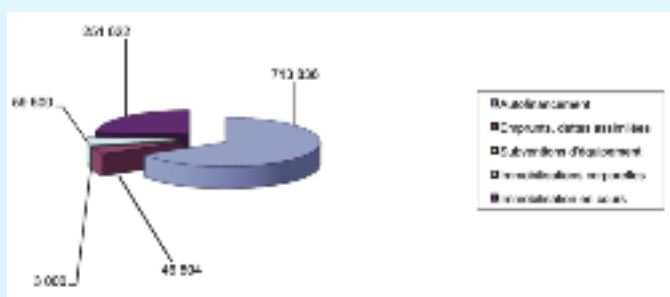
## Dépenses de Fonctionnement



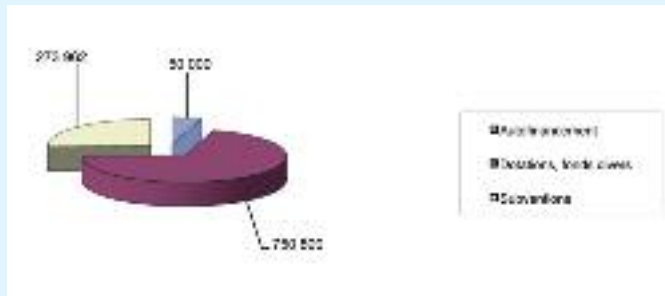
## Recettes de Fonctionnement



## Dépenses d'Investissement



## Recettes d'Investissement



**Vous pouvez obtenir des informations détaillées et complémentaires sur ces différents budgets en vous adressant au Secrétariat de la Mairie.**

### *Impôts locaux 2011*

Les différents taux d'imposition des 3 taxes locales restent inchangés

Taxe d'habitation : 11,22 %

Taxe foncière (bâti) : 14,60 %

Taxe foncière (non bâti) : 42,77 %

## État civil

### NAISSANCES

Jade LE MEN née le 25 mars 2011

Dina EL HAJJAJI née le 28 mars 2011

Camille SORIANO née le 9 avril 2011

Timoté GIDOIN né le 10 avril 2011

### MARIAGES

Coraline TAUVY et Christophe GIDOIN le 21 mai 2011

### DÉCÈS

Robert COULON le 18 mars à Sully-sur-Loire

Jean FOUTRIER le 23 mars à Orléans

Paulette POIRIER veuve JOURDAIN le

27 mars à Saint-Benoît-sur-Loire

Victorine SAINZ épouse BOVERA

le 1er avril à Gien

Irène AIGRET épouse JARRET le 18 avril à

Orléans

Juliana PEREDA veuve WICIAK le 29 avril

à Saint-Benoît-sur-Loire

Suzanne BOUDET veuve LAGEDAMON le

4 mai à Saint-Benoît-sur-Loire

Bernard MALLEVAL le 8 mai à Sully-sur-

Loire

Olivier GRIVOT le 19 mai à Saint-Benoît-

sur-Loire

La Municipalité se joint à moi pour exprimer nos très sincères condoléances à la famille de Bernard MALLEVAL décédé le 8 mai dernier à l'âge de 75 ans. D'abord conseiller municipal de 1995 à 2001, il fut 3<sup>ème</sup> adjoint de 2001 à 2008 en charge des acquisitions de la commune. Très présent dans la vie locale, il s'était beaucoup investi pour l'Office de Tourisme entre autre en qualité de trésorier et dans la gestion du camping municipal. Nous garderons de lui le souvenir de sa disponibilité et de son attachement à notre ville.

*Gilbert COUTELLIER*

### CLASSE DE VOILE

Du 31 mars au 9 avril dernier, les élèves de CM1 de la classe de Mme TROUVÉ de l'école élémentaire des Grands sont partis à Pénestin dans le Morbihan pour s'initier à la voile et découvrir la belle région de l'estuaire de la Vilaine.



### 8 MAI 2011

#### Cérémonie Commémorative du 66ème Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945

Commémoration émouvante pour l'anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe. Après le discours lu par l'Adjoint au Maire Jean-Claude ASSELIN, en l'absence de Monsieur le Maire, la cérémonie s'est déroulée dans le recueillement devant le Monument aux Morts pour se conclure par un vin d'honneur à la salle polyvalente.



### PREMIER MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS

Belle réussite pour la première édition du marché de producteurs de pays organisé le 15 mai dernier par la Communauté de Communes en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loiret, l'Union des Commerçants de Saint-Benoît et la Mairie.

Volailles, œufs, fruits et légumes, vins, foie gras, escargots et brioches sont proposés par les exposants sur ce marché avec un label de qualité.

Prochaines dates : 19 juin – 17 juillet - 21 août – 18 septembre.

Renseignements : Office de Tourisme 02 38 35 79 00.



### PORTES OUVERTES AU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

Samedi 14 mai, le nouveau groupe scolaire situé rue de Tholey a ouvert ses portes à tous. Les élus présents ainsi que Mr Alain Boutroux, l'architecte, ont proposé une visite détaillée des locaux aux parents d'élèves et aux habitants de la commune.

De nombreux parents se sont déplacés pour découvrir ce nouveau bâtiment qui allie une architecture moderne à des valeurs écologiques très actuelles : chauffage par géothermie, récupération des eaux de pluie rejetées dans les fossés de la ville, isolation acoustique et thermique adaptées aux normes en vigueur. L'aménagement de l'école n'est pas en reste puisque deux classes bénéficient d'un équipement numérique avec l'installation d'un Tableau Blanc Interactif et un nouveau matériel informatique dans le cadre du plan École Numérique Rurale.



### GYM POUR TOUS

Venez nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse pour une remise en forme dynamique adaptée à tout âge.

Plusieurs cours vous sont proposés :

- Enfant le mardi de 18h00 à 19h00.
- Adulte le lundi de 18h45 à 19h45 et le mercredi de 18h30 à 19h30.
- Un cours le vendredi de gym douce de 9h15 à 10h15.

N'hésitez pas à me contacter au 02.38.35.13.60.

Madame GONNET Magali, Présidente de « Gym pour tous ».



## LES SAINT-BENOIT DE FRANCE

A l'occasion de la dixième rencontre des Saint-Benoît de France, la commune a accueilli du 2 au 4 juin dernier une soixantaine de personnes venues de sept communes bénédictines: Saint-Benoît dans l'Ain, Saint-Benoist-sur-Vanne et Saint-Benoît-sur-Seine dans l'Aube, Saint-Benoît-des-Ondes dans l'Ille-et-Vilaine, Saint-Benoît dans la Vienne, Saint-Benoît-La-Chipotte dans les Vosges et Villiers-Saint-Benoît dans l'Yonne.

Au cours de ces trois journées, le programme était copieux pour découvrir notre région: Briare et son pont-canal, Sully-sur-Loire et son château, Dampierre-en-Burly et sa centrale nucléaire et enfin Sancerre et ses vignobles, le tout dans une ambiance chaleureuse.



## AGENDA

### En Juillet:

- Samedi 2 > Karting Finale Trophée du Centre UFOLEP
- Dimanche 3 > Karting Finale Trophée du Centre UFOLEP
- Samedi 9 > Fête du Port – Association des Portugais
- Dimanche 10 > Fête du Port – Association des Portugais
- Dimanche 10 > Concert à la Basilique (16 h)
- Mercredi 13 > Fête Nationale - Repas champêtre et feu d'artifice
- Judi 14 > Fête Nationale – Concours de pêche enfants
- Judi 14 > Fête Nationale - Concert Valphonie et défilé
- Vendredi 15 > Don du sang – Salle des Fêtes (16h – 19h)
- Dimanche 17 > Marché des Producteurs de Pays – Centre-ville (matinée)

### En août :

- Vendredi 5 > Vigiles œcuméniques à la Basilique (20h30)
- Dimanche 21 > Marché des Producteurs de Pays – Centre-ville (matinée)

### En Septembre:

- Dimanche 11 > Forum des associations – Salle des Fêtes
- Dimanche 11 > Vide-greniers du Comité de Fêtes
- Vendredi 16 > Assemblée Générale de la Société de Chasse – Salle des Fêtes
- Vendredi 16 > Assemblée Générale APE – Salle Henri Navarre
- Dimanche 18 > Marché des Producteurs de Pays – Centre-ville (matinée)
- Samedi 24 > Distribution des cartes de chasse – Ancienne Mairie (18h)



## Les bouleversements du 19<sup>ème</sup> siècle

Le « *tableau des habitants de la Paroisse de Saint-Benoît au 1<sup>er</sup> janvier 1806* » (ou dénombrement) nous donne une image précise de la population en ce début de siècle.

374 foyers — 1 546 habitants

Des activités très diversifiées où dominent **2 activités ancestrales** :

**les vigneron**s : 155 foyers

**La Marine de Loire** : 29 foyers

qui représentent ensemble 50 % des foyers. Pourtant, à la fin de ce même siècle, ces 2 activités auront pratiquement disparu à Saint-Benoît et ne renaîtront pas.



Concernant la Marine de Loire, il en sera de même pour toutes les communes riveraines de Roanne à Nantes et le long des canaux reliés au Fleuve.

La vigne retrouvera des cépages et les vins une lente notoriété sur les coteaux bien exposés le long de la Loire mais à Saint-Benoît c'en sera fini en dehors des quelques rangs que chacun cultivera pour la production de sa consommation personnelle, qui perdura jusqu'après la Guerre de 1939-1945.

### I – LES VIGNERONS

Yvette ROUILLARD a déjà parlé dans cette rubrique du vignoble de Saint-Benoît (qui faisait partie du vignoble Orléanais), de sa culture, de sa disparition mais aussi de son origine ancestrale. Cette ancienneté nous est confirmée par

la pratique du « *Ban de Vendange* » qui était l'autorisation administrative de vendanger : la date variait d'une année sur l'autre en fonction du degré de maturation du raisin mais était la même pour tous. Privilège seigneurial avant la Révolution, c'était devenu une prérogative du Maire. En 1843, le Conseil Municipal rappelle « *qu'un ban de vendange existe dans la Commune depuis un temps immémorial et décide qu'il doit être maintenu et continué* ». En fait, le sujet revint à l'ordre du jour de temps à autre (parfois supprimé, puis remis) et pour la dernière fois en 1887. On peut penser qu'il n'y avait alors plus assez de vignes pour qu'il faille en réglementer les vendanges.

Rappelons 2 chiffres significatifs : en 1839, le premier cadastre recense 207 ha de vignes – en 1914 il reste 21 ha, la différence étant reportée sur les « *terres labourables et chènevières* ».

On connaît les maladies malencontreusement importées (phylloxera et mildiou) qui ruinèrent le vignoble français. Au fil du temps, des solutions furent proposées pour aider à sa reconstitution, par exemple l'implantation de cépages américains et les techniques de greffage. Les compte-rendus des réunions du Conseil Municipal nous renseignent sur l'accueil qui fût fait à ces propositions ;



Le 8 juillet 1886, le Conseil délibère sur une « *demande d'avis sur l'opportunité d'autoriser l'introduction et la culture des cépages américains dans les arrondissements de Pithiviers, Orléans et Montargis* » « *le Conseil déclare formellement s'opposer à l'introduction des cépages dans ces 3 arrondissements* ».

Cette demande, faite à tous les Conseils municipaux concernés, donna lieu à des débats houleux, mais finalement l'introduction de cépages américains fut autorisée en novembre 1887 dans l'arrondissement d'Orléans.

Le 14 novembre 1895, la délibération porte sur la « *Circulaire préfectorale du 26.10.1895 concernant l'organisation des Écoles de Greffage de la vigne* ». Le Conseil considère « *qu'une École de greffage ne peut qu'être avantageuse à la Commune qui possède un petit vignoble* » ; il s'engage à faire les frais de chauffage et d'éclairage du local – 28 Élèves sont désignés. L'opération se renouvellera en 1896 et 1897. Il s'agissait en réalité d'une formation de 3 jours assurée par un moniteur placé sous les ordres du Responsable de la pépinière départementale.

On peut penser que ces bouleversements furent durement ressentis par ces lignées de vigneron qui se succédaient de Père en Fils parfois depuis des siècles. Hommes de la terre, ils devinrent généralement **CULTIVATEURS** ; ceci nous est confirmé par les actes d'État civil.

Jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup>, à Saint-Benoît les hommes de la terre étaient désignés « *Vignerons* » ou « *Laboureurs* » en fonction de leur activité. Le 8 avril 1848, naissance de Louis Pierre Alcide RUFFIER dont le Père Pierre RUFFIER époux QUELIN, est désigné pour la première fois comme « *Cultivateur* ». Au fil des ans cette mention va se généraliser et, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, vigneron et laboureur auront disparu des actes.

Pour revenir aux vigneron, entre 1850 et 1900, ils seront désignés tantôt vigneron, tantôt cultivateur, parfois même les 2 « *vigneron et cultivateur* ».

Le dernier décès de vigneron fut enregistré le 26 novembre 1896 : il s'agissait de Pierre Constant RUFFIER, époux PERRETTE, 79 ans.

(à suivre : La Marine de Loire).